



Après une dispute il s'est barré avec le bébé dans la voiture

Par **Wawa57**, le **02/08/2013** à **15:02**

Merci bcp madame coucotte pour votre réponse mais je tiens à expliquer que les circonstances étaient électriques car c'était après une dispute entre nous et le bébé à uniquement 2 ans et il était 22h 30 j'ai beau lui expliquer que c'est l'heure de le mettre au lit Il a demandé à son fils de 13 ans (de don ex union) de s'habiller car il va me laisser la maison et il a pris le bébé avec sans même pas me dire la destination ni à quel heure il devrait rentrer !!! J'avais peur que je revirer plus mon bébé !!

Deuxièmement :

Dans ce cas ai je le droit aussi d'aller me décompresser chez ma famille et ramener le bébé avec moi bien sûre car c'est moi qui s'occupe de lui à 100 pour 100

Si je fait une main courante chez les gendarmes bien sûre car il arrête pas de me demander de me dégager de la maison pendant la dispute

J'ai besoin aussi de moments de calme

Car lui il me dit que si je fait ça il va me faire des problème
(Sachant que ma famille sont loin Paris et nous en Moselle)

Merci d'avance

Par **Lag0**, le **02/08/2013** à **15:58**

Bonjour,

Merci de ne pas ouvrir une nouvelle discussion pour répondre à un sujet, votre sujet se trouve là http://www.experatoo.com/droit-de-la-famille/papa-sort-avec-notre_119674_1.htm#.Ufu65NioZgs

Merci d'y rester...